

Suite RESERVATION SAISON 2024

TYPE D'EQUIPEMENT

SELECTIONNER:

- CARAVANE MOBILHOME
 AUTRE

DESCRIPTION OU SERIE:

VOITURE

	Immatriculation	Couleur	Marque	(Rayer si non concerné)
Véhicule principal	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Inclus
Véhicule secondaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	+ 120 €
Remorque à bateau	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	70 €
TOTAL 2 =				<input type="text"/>

TOTAL 1 + TOTAL 2 = = TOTAL à régler

Pièce à joindre

- Copie carte d'identité
- Copie carte grise caravane/Mobil home
- Copie carte(s) grise(s) véhicule(s)
- Chèque de Caution 500€ (non encaissé)
- Règlement

Note

Règlement complet à l'entrée sur le camping
Assurance de la caravane à présenter le jour d'arrivée au plus tard
Facture électricité et d'eau à régler le jour du départ au réel consommé
En tant que locataire d'un emplacement au camping vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping.
***Prix ferme jusqu'au 31/12/2023**

Dossier à renvoyer à :

CAMPING DU VAL DE SAÔNE
Le port
01140 THOISSEY

Camping : 04.74.69.22.22

Date et signature obligatoire